

## COMMUNE DE SERVON (Seine et Marne)

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt- six le quatorze avril à 19h02, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Christophe COULOUMY, Maire.

Présents : M. COULOUMY Christophe, Maire, M. ARGENTO Frédéric, M. BERNARD Jean-Marc, M. BIGOT Joël, Mme BLANCHARD Valérie, Mme BOUCHEZ-BOIVENT Patricia, M. BOUSQUET Philippe, M. BRIERE Johnny, Mme CHEINEY Martine, Mme DANIEL Marjorie, M. MANGIN Olivier, Mme NEVEU Lia, M. PERROT Gilles, M. PIOCELLE-CORNILLION Fabrice, Mme RANNO PEZZALI Fanny, Mme RIBREAU-STABILE Sophie, Mme SANTIN Audrey, M. THAUVIN Laurent. M. DUBAL Pascal, M. LOREAL Ylan, M. RALLIERE Yves.

Pouvoirs :

Mme PEREIRA DOS REIS a donné pouvoir à Mme SANTIN  
Mme CORRADINA Isabelle a donné pouvoir à M. BERNARD  
Mme COLIN Nathalie a donné pouvoir à Mme RIBREAU-STABILE  
M. ZAFIRELIS a donné pouvoir à M. BRIERE

Absents excusés : Mme DA SILVA Eunice, M LADJICI Gamal

Date de convocation :  
08/04/2026

Nombre de conseillers  
En exercice : 27  
Présents : 21  
Votants : 25

Madame Audrey SANTIN a été élue secrétaire de séance, à l'unanimité

#### **N° 22/26 – Fixation du nombre de membres au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale :**

Le Conseil Municipal,  
Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment son article R. 123-7,  
Considérant qu'il y a lieu de fixer le nombre des membres du conseil d'administration,  
A l'unanimité,

#### **DELIBERE :**

Article Unique : Fixe à 10 le nombre de membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale.

Servon, le 15 avril 2026

Le Maire

Christophe COULOUMY



REÇU EN PREFECTURE

le 20/04/2026

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-077-217704501-20260414-22\_26-DE